

Informations “ça part en prod” 2026

Les Forces Industrielles des pays de Savoie : FIPS

Quel est l'objectif du dispositif “ça part en prod” ?

L'objectif de “ça part en prod” est d'aider les projets industriels innovants à réussir leur mise sur le marché grâce à une mise en production série industrielle cohérente avec leurs besoins. Pour cela, les FIPS organisent un parcours de mentorat sur mesure, construit en collaboration avec le porteur de projet et les experts industriels présents au sein de l'association.

L'industrialisation est le cœur du parcours “ça part en prod” : les FIPS accompagnent donc les projets sur les questions de supply chain, de design-to-cost, de choix de processus de fabrication et d'organisation industrielle. Le fait que des experts venant d'horizons divers puissent participer aux mêmes ateliers permet de croiser les regards et les connaissances afin d'obtenir le meilleur résultat possible, ce qui est un gros avantage du parcours.

L'association dispose par ailleurs d'un réseau de partenaires qui permet, en parallèle du parcours, d'être mis en relation avec des experts sur les sujets de stratégie commerciale et de finance.

Le parcours représente une vingtaine d'heures d'ateliers d'accompagnement, auxquels plusieurs experts industriels pourront participer.

Quels sont les projets qui peuvent y participer ?

Les FIPS disposent principalement d'un large champ d'expertises dans le domaine de l'industrie manufacturière : les projets accompagnés doivent donc concerner la fabrication ou l'assemblage de solutions “hardware”. Par ailleurs, l'objectif de “ça part en prod” étant de réaliser une mise en production série réussie, les projets accompagnés doivent être proches de ce stade, c'est-à-dire disposer d'un prototype fonctionnel et d'un Business Plan prévoyant une production série à proche échéance (mois de 18 mois). Tous les porteurs de projet sont les bienvenus pour participer au parcours : start-up, PME en cours de diversification, ou encore ETI et groupes cherchant à confronter un projet innovant à une expertise industrielle externe.

Comment se déroule la phase de sélection des projets ?

Afin de participer à “ça part en prod”, il faut d'abord remplir le formulaire d'inscription, qui permet à l'équipe des FIPS d'avoir une première vue sur le projet. Une fois le formulaire rempli, l'équipe FIPS reviendra vers le candidat pour organiser la suite du

processus de sélection. Celui-ci consiste en plusieurs réunions qui doivent permettre de passer de la validation du dossier de candidature à la création du parcours sur mesure :

1. Réunion “découverte du projet”, pour valider son niveau de maturité et sa bonne correspondance avec les objectifs de CPEP
2. Réunion “matching compétences”, pour valider la capacité des FIPS à accompagner effectivement le projet en fonction de ses besoins techniques et industriels.

A ce stade, la candidature est validée côté FIPS. Chaque candidat se voit attribuer une entreprise référente, qui participera aux réunions suivantes avec l’appui de l’équipe des experts FIPS.

3. Réunion “Définition des objectifs du parcours”, pour réaliser une éventuelle priorisation des besoins et formuler les attentes spécifiques du lauréat.
4. Réunion(s) “Définition des ateliers”, pour découper le parcours en plusieurs ateliers spécifiques, établir la liste des compétences nécessaires et définir les entreprises à solliciter pour accompagner le lauréat.
5. Réunion “Planification”, pour définir une première version du planning d’accompagnement, positionner les vingt heures d’ateliers sur les trois mois de parcours, et convier les experts industriels à celles-ci.

Comment se déroule le parcours ?

Le parcours commence par une demi-journée d’ouverture chez un adhérent des FIPS, à laquelle sont conviés les porteurs de projets accompagnés et leurs référents, et qui a pour objectif de :

- Permettre à chacun de se rencontrer,
- Partager la documentation générale (planning, documents standards de suivi,...)
- Lancer l’organisation pratique des ateliers (lieux, date)

Ensuite, le parcours s’étend sur une durée d’environ 3 mois, au cours desquels les ateliers seront organisés. Ceux-ci seront organisés préférentiellement en présentiel, afin d’en assurer l’efficacité. Si nécessaire, et pour les lauréats les plus éloignés des entreprises FIPS, ils pourront être regroupés pour limiter les allers-retours. Attention cependant : le temps entre les ateliers est toujours profitable pour retravailler certains sujets avant de revenir vers les entreprises accompagnantes. L’entreprise FIPS référente du projet sera par ailleurs disponible tout au long du parcours pour guider le lauréat et répondre à ses éventuelles questions.

Enfin, le parcours se termine par une cérémonie de clôture. Celle-ci pourra être divisée en deux parties si le nombre de lauréat est important, avec une première partie visant à

faire découvrir les projets accompagnés à l'écosystème industriel local, puis une soirée de gala permettant de clôturer le parcours et d'organiser un moment de réseautage.

Que se passe-t-il une fois le parcours terminé ?

Les lauréats auront pu tisser des liens avec les entreprises accompagnantes, en particulier avec leur référent. Les FIPS sont engagés dans le soutien à l'industrie et à l'innovation, il ne faudra donc pas hésiter à utiliser ce réseau pour continuer à échanger sur le projet !

Les FIPS travaillent par ailleurs à la construction d'un réseau de lauréat CPEP, visant à créer un collectif pour les projets accompagnés leur permettant d'échanger avec d'autres porteurs de projet, les FIPS et leurs partenaires. Ce réseau pourra donner lieu à des événements spécifiques, et être éventuellement couplé à une participation aux FIPS pour les porteurs de projets locaux.

Quel est le profil des entreprises accompagnantes ?

Les entreprises des FIPS constituent un large vivier de compétences industrielles (usinage, électronique, conception, design industriel, assemblage, IoT, logistique, emballage,...), et un réseau d'entreprises de tailles et de secteurs d'activités variés (de la TPE au grand groupe). Elles ont donc la capacité d'accompagner des projets très divers dans le cadre de CPEP, et il ne faut pas hésiter à candidater pour des raisons de secteur d'activité. Quoi qu'il en soit, un matching de compétences sera effectué au cours de la phase de sélection des projets pour s'assurer que toutes les expertises industrielles nécessaires au parcours soient bien présentes dans les FIPS : vous ne risquez pas de venir pour rien !

Combien coûte une participation à “ça part en prod” ?

Les entreprises des FIPS accompagnent bénévolement les porteurs de projets dans le cadre de CPEP. Le coût de participation est donc très faible, puisqu'il permet simplement de couvrir les frais engagés par l'association pendant le parcours (traiteur, communication, déplacement) :

- De 200€ pour une startup
- A 1500€ pour les grands groupes

La ventilation exacte est encore à définir.

Qui sont les partenaires de “ça part en prod” ?

Le réseau de partenaire CPEP s'étoffe au fur et à mesure des éditions. Il doit permettre d'apporter des regards “non industriels” au cours de la construction et de la réalisation

du parcours. Pour cela, nous avons déjà réuni des partenaires majeurs sur les thématiques de l'innovation :

- Village by CA
- BBM
- Crédit Agricole.

Lors de l'édition 2025, nous avons par ailleurs reçu le soutien de :

- Althays
- Montmirail

De nouveaux partenariats sont à l'étude, pour renforcer la puissance de ce réseau.